



Paris, le 9 février 2007

Communiqué de presse des syndicats CFDT et CGT de l'INRA

Contre la mise en place à marche forcée du Groupement d'Intérêt Public INRA-CIRAD, les syndicats CFDT et CGT INRA empêchent la tenue du Comité Technique Paritaire du 9 février.

A l'inverse, ils proposent de discuter d'une fusion des 2 organismes sur le statut d'Établissement Public national à caractère Scientifique et Technologique (EPST).

Déclaration commune CFDT-CGT-INRA avant le Comité Technique Paritaire du 9 février 2007

Rapprochement INRA CIRAD : pourquoi pas une fusion sur un statut d'Établissement Public national à caractère Scientifique et Technologique ?

Madame la Présidente, la CFDT-INRA vous a interpellé dans un courrier en date du 6 février au sujet du rapprochement entre l'INRA et le CIRAD. Nous vous confirmons la demande intersyndicale d'annulation du Conseil d'Administration du 20 février et du point d'ordre du jour prévu au Comité Technique Paritaire du 9 février.

Si nous considérons nécessaire qu'un rapprochement entre ces 2 organismes soit réfléchi, nous demandons qu'un large débat soit ouvert tant à l'INRA qu'au CIRAD au niveau des agents. C'est d'ailleurs ce qui vous était demandé dans la lettre de mission de juin 2006.

Nous constatons que ce débat n'a pas eu lieu et que malgré tout, vous présentez un projet abouti. Vous osez en introduction du document de présentation du consortium national de la recherche agronomique sous forme de Groupement d'Intérêt Public (GIP), écrire que le Conseil d'Administration de l'INRA a énoncé un accord de principe sur cette structure dotée de la personnalité morale. Cette présentation ne reflète en aucun cas la diversité des opinions exprimées en séance.

Votre proposition s'ajoute à la multiplication de structures, tel que le Pacte pour la Recherche l'a tracé rendant illisible la politique de recherche nationale.

Lors du Conseil d'Administration de juin, vous nous expliquiez que le calendrier était particulièrement serré, et aujourd'hui, vous allez plus loin et précipitez les décisions sans aucune justification. Devons nous croire, une fois de plus, que vous privilégiez les options gouvernementales au débat avec les agents de l'INRA ?

Pour la CFDT-INRA et la CGT-INRA, la proposition à mettre en débat pour un rapprochement est la fusion des deux organismes sous statut d'Établissement Public national à caractère Scientifique et Technologique (EPST). C'est en particulier sous cette forme qu'un nécessaire parlement scientifique peut voir le jour.

L'absence de structure de représentation scientifique du personnel et la multiplication des structures nous font juger négativement le projet que vous tentez d'imposer en accéléré.

En l'absence de réponse de votre part à nos demandes, nous avons pris la décision de ne pas discuter sur un projet bouclé et de ce fait nous ne siégerons pas au Comité Technique Paritaire du 9 février. Pour nous, il ne reste qu'un interlocuteur : le gouvernement, et nous discuterons de ce rapprochement avec le ministère, en intersyndicale avec nos collègues du CIRAD, le 15 février prochain.

Nous vous demandons une fois de plus de retirer ce projet de Groupement d'Intérêt Public (GIP) et en conséquence, d'annuler le Conseil d'Administration extraordinaire prévu le 20 février 2007.

Compte tenu de l'absence de quorum, le Comité Technique Paritaire n'a pas pu se tenir.

Les Syndicats CFDT et CGT appellent à continuer l'action initiée par l'ensemble des organisations syndicales de l'INRA. Avec les syndicats du CIRAD, c'est l'exigence du retrait du projet de consortium qu'ils iront porter au Ministère de la Recherche le 15 février.

Contact :

CFDT-INRA : 01.30.83.35.41

CGT-INRA : 01.39.53.56.56